

LOUIS RACINE A SOISSONS

SA Société, ses Relations et ses Travaux

par M. l'abbé PÉCHEUR

I

M. l'abbé de Laroque, un érudit, a rendu un grand service aux lettres par la publication de la correspondance de Jean et de Louis Racine et l'accompagnant de notices sur le père et le fils. Rien de ce qui les concerne ne peut-être indifférent aux hommes de goût. On aimera à suivre dans leurs habitudes, leurs relations sociales, ces génies, le premier surtout, que l'histoire a placés sur ses piédestaux ; à les voir même dans les détails, les plus minutieux de la vie intime. On lira donc avec bonheur ces lettres pleines d'abandon de l'auteur des tragédies de Phèdre, d'Athalie, d'Esther et de Britannicus, sans oublier non plus celles de l'auteur, plus modeste, des poèmes de la *Religion* et de la *Grâce*. On n'en dira pas davantage sur le travail de M. de Laroque, pour pouvoir arriver plus vite aux particularités concernant le père d'abord, et nous étendre ensuite sur celles moins connues du fils. Nous lisons dans sa *vie de Louis Racine* (page 74) une note de celui ci parlant de son père .. « Comme il avait dit-il, prié M. Rollin de veiller à mon éducation, ma mère me mit au collège de Beauvais où j'ai fait mes classes ». En effet la

veuve de Jean Racine confia Louis, ajoute M. l'abbé Laroque « aux soins de ce célèbre instituteur de la jeunesse... et c'est sous un tel maître qu'il fit ses études au collège de Beauvais »... « Coffin qui devait succéder à Rollin figurait aussi parmi cette élite de professeurs, gloire de l'ancienne Université de Paris où il reçut également des leçons de Mésenguy, savant et pieux ecclésiastique. »

Ces maîtres avaient été aussi, selon nous du moins, et d'après les biographes, ceux de Jean Racine, comme on peut le voir dans les *Annales du Diocèse de Soissons*, au collège de Beauvais à Paris fondé par l'évêque de Beauvais Jean de Dormans. Mais voici que s'est élevée une contestation bien inattendue sur ce point historique si connu ! M. Maurice Henriot, dans un ouvrage intitulé : *Racine Ecolier*, se fondant, sans doute sur l'article *Racine* du *Dictionnaire historique de Feller*, mais certainement sur la trouvaille à Beauvais, ou ses environs, d'un ouvrage classique annoté en marge par Racine, part de là pour soutenir : que le célèbre tragique a fait ses humanités au collège de la ville de Beauvais, et non, comme nous l'avons dit au collège de Beauvais-Dormans à Paris. Cette assertion fut soutenue dans un article du *Correspondant* du 25 décembre 1887, signalant mon erreur. Et pourtant qu'y avait-il d'étonnant à ce qu'un ouvrage de ce genre annoté de la main de Racine se fut égaré à Beauvais ou ses environs ! Son fils Louis, pour n'en donner qu'un seul exemple, ne cite til pas, dans un *Etat des livres et manuscrits de son père*, jusqu'à 14 et 15 auteurs latins et grecs qu'il a offerts à la bibliothèque du roi, tels par exemple que les vies de Plutarque,

grecques, éditions de Florence 1517, in-folio, exemplaires où mon père, dit-il, faisant ses études à Port-Royal, a écrit des notes en marges (p. 77). Voici à propos de ces articles ce que nous lisons dans la *Revue des questions historiques* (23^e année, 86^e livraison, 1^{er} avril 1888, page 624). « Le *Correspondant* contient cette note de M. Maurice Henriet sur *Racine-Ecolier*, dont nous n'aurions pas parlé, s'il ne contenait quelques assertions comme celui-ci, de dire que l'abbaye de Port-Royal était habitée par des *Religieux*. Ainsi : Lancelot, M. de Sérécourt, Antoine Lemaître étaient des *religieux* ! Nous voulons croire aussi que c'est d'un lapsus de la part de M. Henriet d'avoir parlé de « persécution » à propos des efforts faits, en 1656, pour ramener à l'orthodoxie des hérétiques (les Jansénistes) dont les doctrines menaçaient de troubler l'Eglise et la Société. Quand à nous, pris à part explicitement, au sujet de *Racine Ecolier*, nous maintenons : que c'est au collège de Beauvais-Dormans, puis à Port-Royal, et non au collège de la ville de Beauvais, qu'il a été écolier. Que si nous continuons à garder le silence sur cette controverse, comme nous l'avons fait à l'apparition de l'article du *Correspondant*, c'est pour nous occuper de préférence des lettres de Louis Racine, lequel a eu les mêmes maîtres que son père, c'est à-dire au collège de Beauvais, comme on disait sans addition alors de Dormans : *A Beauvais*. Jean Racine était né à La Ferté-Milon le 21 décembre 1639 ; Louis, de la même famille, vit le jour à Paris, le 6 novembre 1692, et, chose à remarquer, le sévère et impitoyable Boileau, l'ami et l'admirateur du premier, le détourna de la poésie, mais en vain ; on le voit bientôt, si l'on

s'en rapporte à l'abbé de la Roque, arrière petit-fils de Jean.

II

Louis Racine, déjà membre de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres dès 1719, aspirait à l'Académie Française, mais il vit sa candidature appuyée par les amis de son père, contrecarrée par le cardinal de Fleury, premier ministre de Louis XV; son éminence trouvant, qu'il serait plus avantageux pour lui et sa famille de lui conférer quelque charge lucrative ; mais il paraît que la vraie raison qui le faisait agir ainsi, était la faveur que, comme son père, il accordait aux opinions jansénistes. Quoiqu'il en soit, il le nomma inspecteur et directeur des fermes, emplois qui l'obligeaient à quitter Paris et à résider successivement à Marseille, Salins, Moulins, Lyon et Soissons, où il devait passer les plus belles années de sa vie. En cette ville un autre emploi s'ajouta encore aux précédents avec surcroît à ses travaux administratifs, en même temps qu'une augmentation à sa fortune. Il eut la charge de maître particulier des eaux et forêts du Duché de Valois dans l'apanage du Duc d'Orléans et fut, en cette qualité reçu à la *table de marbre*. La Fontaine avait été aussi pendant trente ans, maître particulier des eaux et forêts en cette même contrée, fonction dont il ignorait, même à peu près, la terminologie et n'avait pas appris le peu qu'il en savait, dit Furetière dans le *Dictionnaire Universel*. Louis Racine, au contraire, remplit ses fonctions avec autant d'activité que d'intelligence ; il connut bientôt le domaine couvert de bois où elles s'exerçaient. Les

lettres réunies par l'abbé de Laroque nous permettront d'en tirer, sur le séjour de Louis Racine à Soissons, des particularités curieuses qui seront une peinture des mœurs, des habitudes et goûts de la Société d'une ville de province au XVIII^e siècle, depuis longtemps déjà disparue, et qu'on se figure aisément sous d'autres couleurs que celles de la réalité.

Racine se réjouit de pouvoir quitter Lyon pour se rendre à Soissons qui le rapprochait de Paris et de la Ferté-Milon, berceau de sa famille, et séjour de nombreux amis qu'il y avait conservés. Il était arrivé à Soissons, le 17 juin 1732, car c'est de cette ville et de ce jour là qu'il datait sa première lettre à sa femme. Parti de Lyon le 3, il avait mis 14 jours pour parcourir la distance qui sépare les deux villes. Il est vrai qu'il s'était parfois arrêté en route; ainsi par exemple, deux jours à Reims où il descendit chez le contrôleur-général des fermes. « Lui et sa femme, écrit-il à la sienne, le 21 juin, sont de très bonnes gens... je crois même que je ferais bien d'y rester jusqu'à ce que vous soyez arrivée, plutôt que de me mettre seul à mon ménage. Je ne suis pas encore près d'y être, puisque je n'ai pas de maison; c'est la grande difficulté que je trouve. Elles sont ici très jolies, grandes avec des jardins, et les loyers ne sont pas chers; pour 500 fr. j'aurais un palais, mais l'embarras est qu'elles sont toutes occupées (par les propriétaires) il faut saisir les occasions où il vient à en vaquer; c'est à quoi, on travaille pour moi ». L'occasion se fit attendre; il fallut même perdre l'espérance de louer « une jolie maison » telle qu'il s'était figuré et il fallut se résigner à en trouver une « beaucoup plus belle » et même il

faudrait attendre au mois de janvier 1733, ce qui fit qu'il se mit en pension chez M...

Madame Racine prenant les eaux et étant en traitement, il avait donc dû la devancer à Soissons et s'occuper des détails de son intérieur, de son installation, de sa maison, de ses enfants, car c'était avec la charge de deux filles que son mari avait débarqué en cette ville. Aussi ses lettres entrent-elles dans les détails les plus minutieux sur leur éducation et le personnel de son intérieur. De sa fille cadette, Anne, il n'avait pas à s'occuper, sa sœur en ayant pris soin dans son couvent de Variville. Il mit l'autre au monastère de Notre-Dame de Soissons où l'on élevait les pensionnaires des meilleures et des plus nobles familles. Cependant le courrier de Lyon, qui devait conduire ses meubles à Reims et à Soissons, où il saura bien le trouver, n'arrivait pas, mais n'ayant pas encore de maison, il trouvera moyen de les entreposer.

Quant aux effets de ménage, il mande à sa femme de ne pas acheter de la toile à Lyon « on trouvera ici tout ce qu'on veut en beau et en commun, soit de la Flandre, soit de Rouen et à bon compte, quelque fois même on trouvera des hazarts ». Je lui laisse le soin de ses emplètes pour son amusement, à moins qu'il ne trouve « des hazarts ». D'ailleurs il pourra faire venir du linge de Flandre facilement par son confrère le Directeur de Lille, mais il attendra son avis. Il observe qu'à Soissons on ne fait pas usage « du linge uni pour table, » mais il est d'avis, comme elle que « le linge uni est plus honnête ». Cette sorte de linge « ouvré et fort qu'on appelle « grains d'orge » lui reviendra à 24 sous la serviette et à 6 liv. la

nappe. « Il y a encore le linge de la petite Venise »
Quand au beau linge uni pour chemises ou draps
« je le trouve à la Ferté-Milon, mon pays natal,
où j'aurai assez de parents qui chercheront à me
rendre service ». Cette ville, qu'il regardait à tort
comme lieu de sa naissance, quoiqu'il n'y fut pas
né, faisait alors un commerce continuel de toiles.
Il y avait aussi à Neuilly Saint-Front de nombreux
métiers de tisserants comme à Oulchy, et des
moulins foulons. Quoique l'industrie du bois
s'exerçat aussi en province, témoins les meubles
si recherchés aujourd'hui qui nous restent des der-
niers siècles ; mais c'était surtout Paris qui four-
nissait les plus précieux. C'est ainsi que Racine fera
venir de cette ville et de celle de Lyon « des
cristaux pour le dessert, avec des gravures, et de
cette dernière « la machine à faire des glaces ».
Voulant faire fabriquer « le bois d'un petit lit à
tombeau », pour Perrichon, la gouvernante de ses
enfants, et aussi « une duchesse » le menuisier en
ayant vu une » lui dit naturellement ; qu'il lui
« ferait ce bois fort mal », payer cher et le ferait
revenir de Paris à meilleur compte.

III

Racine arrive à Soissons, dont il trouva « l'air
un peu vif » parut très satisfait de la Société qu'il
y rencontra « Je crois, écrivit-il à sa femme, que
vous serez contente de Soissons ; il y a bien des
couvents et des moines de toutes sortes, excepté
des Jésuites, dont il n'y en a point, malheureuse-
ment pour moi. L'évêque est très aimable ; l'In-
tendant et l'Intendante ne sont point ici et « sont
presque toujours à Paris ». (Lettre du 21 juin 1732).

L'évêque était alors M. Lefèvre de Laubrière qui avait pris possession le 13 mars de cette même année ; et l'intendant M..... Le jeune Laubrière, le neveu, arrivant d'Espagne à Soissons le 29 mars 1739, « Je ne sais s'il se montrera ». Le 6 mars 1745 « notre évêque passera le carême à faire la visite de son diocèse ; il paraît très gai ». Racine, en l'absence de l'Intendant, fit d'abord connaissance avec M. de la Garde, ancien premier commis de M. Desmarest, ministre d'Etat, retiré à Soissons. « C'est, dit-il, la meilleure maison ; on sera fort aise de vous y voir. Il y a encore quelques dames qui vous attendent avec impatience : et une petite société que vous ferez ; vous mènerez une vie tranquille et vous aurez l'agrément d'aller souvent à Paris. » Parmi les personnages qui formaient la société, les lettres de Racine citent : M. Dupleix qui était souvent à Paris ; M. de Villesavoye ; la famille de M. Bertherand ; M. Seiller qui venait le voir chaque soir, d'abord après son souper ; M. de Reyaucourt, avocat ; M. de Mainville (Ressons le-Long) ; le comte de Longueval habitant ce village ; les Desmonceaux en relation avec ce dernier, mais chez lequel, paraît-il, on s'ennuyait ; (16 mars 1739) M. de Torigny ; M. de Navarre (1739) ; le docteur Petit ; M. et Mme Darmansy, dont le fils devra avoir un jour 200 mille liv. et qui serait plus tard marié avec la fille aînée de Racine, sauf l'agrément de l'abbé Huiliot, lequel ne verrait pas de bon cœur son neveu entrer dans des emplois de finances ; M. Carrier qui venait souper avec lui ; Mme Lemée, qui avait loué la maison de M. Verli, ou elle s'était établie avec son mari, deux sœurs et sa fille « qu'on dit fort jolie ». Il ajoute : que « ce sera une maison à Soissons avec équi-

page ; nous aurions bien besoin que quelque nouvelle maison s'y établisse encore, car Soissons devient désert » (25 janvier 1739).

Comme on le voit, Louis Racine aimait la Société et même il paraît que, tout teinté qu'il était de Jansénisme, il avait un faible pour les mets succulents. Il raconte, toujours à sa femme, que le 23 janvier de cette année, le prieur et le procureur des Chartreux de Bourg-Fontaine dînèrent avec lui et que Mme de Coudray, vers ce temps là, le régala magnifiquement, ayant sù par Mme Racine ce qu'il aimait, elle lui a fait servir « bonne marée, foie de lotte et grosse tête de carpe ». Le dernier jour de janvier, il fit aussi un grand souper chez M. Sellier où se trouvaient M. et Mme de Genlis. Son fils passa la soirée avec le petit comte qui était à peu près de son âge.

Il y a aussi à Soissons la baronne du Glas, veuve qui devait se marier, non avec M. Caze, mais à un M. de Rency qui « n'avait que de la condition et de la jeunesse, du reste peu de bien ». Un M. Prévost fit opposition à ce mariage et la famille du Glas paraît aussi vouloir poursuivre la « cassation de celui de M. du Glas qui n'aurait pas été contracté avec les formalités nécessaires ce qui enlèverait à sa veuve les avantages qu'il lui avait faits. (1^{er} février 1739). Le 25 du mois de mars la famille d'Aumale arriva à Soissons (de Mont-Notre Dame), «c'est, écrit il à sa femme, un nouvel établissement dans notre ville qui a besoin d'être repeuplée. »

Aimant avant tout la vie intérieure et les relations privées, Racine ne paraît pas avoir eu grand goût au plaisir ; néanmoins on le vit quelques fois dans des fêtes bruyantes, à Villers-Cotterêts surtout,

où il allait de Soissons dans un but d'amusement. Le 25 janvier 1739, les Desmonceaux iront passer les jours gras où il y aura comédie, jouée par Mlle de Pujol et autres dames. « On va, dit il, chercher les plaisirs à Villers-Cotterêts, parce qu'il n'y en a pas ici... » Lui, il passe le Jeudi gras dans sa robe de chambre à cause du mauvais temps, mais, le 6 février, on s'occupe chez M. Desmonceaux « qui revient exprès de Villers, pour recevoir l'abbé Vinet (abbé général de Prémontré). Le lundi gras, il retourne à Villers et a été content du spectacle que l'on y a donné ; s'il n'était pas magnifique par la déclamation, il l'était du moins par les actrices qui avaient très grand air, tant par leurs charmes que par leurs costumes. Le bal était très beau et très bien réglé. Je n'y ai resté qu'une heure, j'ai mieux aimé aller coucher que de voir danser. Il y est venu quelques dames masquées de Soissons, Mme de Navarre y était, aucune ne s'est démasquée et je ne les ai point connues ». M. Desmonceaux en donna un second, mais j'ai mieux aimé revenir dîner avec mes enfants et faire mon mardi gras chez Mme de Coudray. Aux premiers, je disais: « que quand on ne pouvait pas faire le mardi gras avec sa femme, il était permis de le faire avec sa maîtresse ». C'est elle, ajoutait-il, qui est présentement la mienne ». (Lettre du 10 février 1739). Vers cette époque où Racine lançait à sa femme cette plaisanterie il semblerait qu'il y avait du refroidissement entre lui et une partie de sa société ; MM. Besson et Desmonceaux. Les charmes de la femme du premier ne l'attirent pas (13 avril), le dernier, revenu à Soissons pour revoir l'abbé Vinet et ses deux frères prémontrés, est de retour à Villers, y donne un bal le 8 mai à

M. et Mme de Bernes ; et mardi un au public. Dès le 22 février, il écrit à sa femme : Je ne vois plus personne ; il se fait souvent à Soissons, « des assemblées, mais je n'y vais pas, je ne sors plus, pas même chez M. Desmonceaux qui en aura deux par semaine et que, s'il y est allé il y a quatre jours, c'est qu'il a donné à dîner à l'abbé de Villers-Cotterêts. » Vous savez comme on mange chez lui. C'étaient des monstres en carpes et brochets ». J'allai aussi dîner le 15 mars avec M. Berterand, chez l'abbé de Saint-Léger (Mercier), chaque soir, je vois M. Sellier. La liaison de Racine avec les Chartreux de Bourg-Fontaine s'explique par la profession des mêmes opinions Jansénistes ; c'est là que s'étaient retirés Messieurs de Pord-Royal exilés, avant de se fixer à La Ferté-Milon. Le 23 mars, il ira passer deux jours de retraite en ce monastère, et voici en quels termes enjoués et profanes il écrit de Villers-Cotterêts à sa femme le 22 : «... Je reçois dans le moment un message de M. Desmonceaux, lequel m'annonce qu'il m'attend à dîner parce qu'il compte sur moi pour reconduire à Villers Cotterêts Mme de Bernet. »

« Il faut avouer, ajoute-t il, que le Diable songe bien à moi ; il y a deux mois que je ne songe à lui, que je mène une vie d'anachorète et que je n'ai vu aucune jolie femme. Je vais aux Chartreux pour me préparer à mes Pâques ; Je compte y aller bien sagement dans ma chaise et je me trouve obligé de mener avec moi une jeune et jolie dame. J'espère pourtant que le Diable sera bien attrapé, et je me tirerai de ce mauvais pas avec honneur, c'est à-dire avec une grande sagesse. Je dis *j'espère* parce qu'il ne faut jamais répondre de sa vertu et que moi même je ne suis pas assez hardi pour

répondre de la mienne. Il est pourtant vrai qu'elle est très forte quand elle n'est pas attaquée, mais elle succombe à la première attaque. Je ne crois pas que dans ce voyage elle en essuie, la dame me paraît fort sage et le voyage est court. Si cependant il m'arrivait quelque malheur, je vous le manderai aussitôt, car je n'ai rien de caché pour vous. Après tout le cœur sera toujours à vous, car il y est pour toute la vie ». On n'oubliera pas que Racine a écrit ceci à sa femme dans la plus grande intimité et sur le ton de la plaisanterie, peut être aussi dans le dessein (assez malin) de la piquer un peu.

Dans la lettre suivante du 26 mars 1739, il revient sur ce sujet qu'il égaye encore : « J'ai voyagé sans malheur avec ma jolie dame, et quoi que je fusse seul dans la forêt avec elle, je n'ai pas été tenté de lui faire le moindre mal ; elle est fort raisonnable. Après l'avoir remise à Villers-Cotterêts, j'allai aux Chartreux, où je suis revenu le Jeudi saint ».

Il profita aussi de ce voyage pour visiter une maison de Fontevrault, où était sa sœur, celle de Collinance, et il en a été « très content ». Ce couvent n'a que 12,000 liv. de rentes, les bâtiments n'en sont pas moins en très bon état, grâce à un intendant qui veille à ses affaires. Il avait aussi dans sa maîtrise un autre couvent du même ordre, Le Charme entre Neuilly-Saint-Front et Oulchy-le-Château.

IV

Toute la Société de Soissons, surtout MM. Noël, Besson, Darmansy, De la Garde allaient souvent à Paris, se chargeant réciproquement de leurs commissions ; les cancons marchaient aussi leur train. Ces trois Messieurs voyageaient à la suite

de M^{me} Pr.... « cette beauté marche en grand cortège ; ses amis de Paris sont venus la joindre à Laon. L'abbé Pr..., qui l'attendait hier à souper, n'attendait pas si nombreuse compagnie. Je fus du souper : le mari ne songe qu'à boire et manger et ne s'embarrasse pas de ce quise passe autour de lui » ; Puis c'est aussi M. et M^{me} de Longueval qui vont à Paris. Il est obligé de vendre un « morceau de terre » et sera bientôt ruiné (1739). C'est un M. de A...qui va aussi à Paris, non « pour acheter des livres, mais pour payer un livre qu'il a trop feuilleté, livre amusant et dangereux qui ressemble à une jolie fille » et pour lequel il ne peut rien, ni M. Desmonceaux. « Ignorez cette aventure aussi bien que celle de Longueval ». Adieu, je dine aujourd'hui chez M^{me} Darmansy, demain je soupe chez M^{me} de la Garde ; après de main je dine chez mon curé ; « Je ne suis plus qu'en compagnie grave et j'ignore ce que fait la jeunesse » (7 avril 1739). Au dîner Darmansy se trouve par hasard M^{me} de Longueval. L'après-midi elle part pour Villers, le lendemain à 8 heures elle arrive avec son mari lui demander à déjeuner. Une heure après arrive « le beau Besson ». Tout cela déjeune et part pour Paris ; M. Besson dans sa chaise ; M. Lemée y est parti le matin. Cependant une brouille se fit entre MM. Besson et Desmonceaux d'une part, avec refroidissement, de l'autre, entre Racine et Besson chez lequel il ne va plus, car il n'y est presque jamais et « les charmes de sa femme ne l'attirent point » (13 avril). Desmonceaux revenu à Soissons pour recevoir l'abbé de Vinet et ses deux frères Prémontrés, retourne à Villers, y donne un bal le 8 à M^{me} de Bernet et mardi au public ; M^{me} Desmonceaux en reçoit un de M.

Dartennes. Les Darmansy, ayant un équipage qui va de Soissons à Reims, Paris, etc., « vers le 11 mars, toute cette famille alla à Braine au devant du contrôleur général qui arrive à Soissons à midi et le visita ensuite à l'Intendance. Ce ministre donna une commission de contrôleur des rentes de la ville à M. Houdret, de 20 mille liv. de rente.

Dans cette correspondance avec sa femme, Racine s'occupait de sa famille et de son personnel. Sa fille étant à Notre-Dame, il ne dut s'en inquiéter que sommairement. Quant à son fils il lui fallut en prendre soin. Il fut élevé à Soissons et il en fit souvent l'éloge ; sa perte lui causera un chagrin inexprimable « Il est charmant, écrit-il à sa mère. Il est encore aux fables de Lafontaine et me tourmente toujours pour lui en apprendre » ; et une autre fois : « depuis qu'il est en culotte et qu'il a fait le voyage de Paris, on ne peut plus en jouir ; il se croit un homme et il vaut beaucoup mieux ; il a quitté la robe pour toujours ; d'une méchante veste rouge que j'avais, je lui en fait faire une avec culotte et un surtout de droguet, moyennant quoi il conservera son bel habit (janvier 1739). Comme il témoignait du goût pour l'étude, il lui avait donné d'abord un précepteur. La sœur de Racine ayant écrit à l'enfant « il se croit un grand garçon, parce qu'il reçoit une lettre. Il est demain avec moi à diner en cérémonie chez M. le maire » invitation qui donne de l'envie à la petite sœur. On s'arrache cet enfant qui est en effet très aimable. A propos d'un petit laquais, il dit à sa femme : qu'il ne faut pas en faire venir de loin parce que c'est souvent la crainte de la milice qui les fait servir et quitter leur maître lorsque le temps en est passé ; celui qu'on lui

propose sert chez M. de Loacre, avec 20 écus de gages, mais il le quitterait, et comme son père est employé dans mon département, il a besoin de ma protection et me servirait très bien (6 février 1739), Du reste les laquais ne manquent pas à Soissons, « mais pour les cuisinières rien n'est plus rare ; je ne sais si c'est qu'il n'y en a point, ou si c'est qu'elles ont peur de Perrichon (la femme de confiance) mais il y en a une qui a reçu le denier à Dieu et ne l'a pas rapporté ». On pourrait se passer d'un deuxième laquais, elle est libre d'en prendre un pour elle même, mais il est plus honnête qu'il en ait un à lui ; d'un autre côté, ils auront deux fainéants que, la plupart du temps, on ne pourra occuper et ce sera une augmentation de dépense (12 février). D'ailleurs outre qu'il allait à cheval et avait sa chaise de poste pour voyager, il prenait le carrosse qui faisait le service de Soissons à Paris s'arrêtant à Villers-Cotterêts ou son service l'appelait souvent : cette ville était en effet le centre et le chef lieu de sa maîtrise ; il y tenait ses audiences à des jours fixes et y avait une chambre et la visite de la forêt l'y appelait fréquemment.

Ainsi, le 1^{er} février, il écrivait à sa femme : que les grands vents y ayant fait du désordre, cela lui vaudrait quelque chose, mais l'obligerait à faire beaucoup de voyages. Pendant le carême il ira et viendra continuellement. Il fut même commis pour aller voir, à vingt lieues de Soissons, un bois de l'archevêque, voyage rétribué ; ces visites des bois étaient aussi longues que fréquentes.

V

Louis Racine, malgré ses occupations, relations intimes et extérieures, continuait à se livrer au

culte des lettres et de la poésie, composant des pièces de vers de circonstance Il eut des rapports avec Jean-Baptiste Rousseau dont il recevait des envois. Un peintre de Paris, Aved, fit même les portraits de l'un ou de l'autre (6 février). L'abbé d'Olivet, académicien, ayant publié des *Remarques de Grammaire*, peu bienveillantes pour Jean Racine, en 1738, Louis reçut en 1739, un paquet où Rousseau lui envoyait un livre nouveau qui était intitulé *Racine vengé*, de la part de l'abbé Desfontaines et qui était d'abord passé entre les mains de Mme Racine. « Si vous l'eussiez ouvert ce paquet, lui écrivait-il, vous m'eussiez envoyé la lettre de ce pauvre Rousseau qui m'a fort touché ; il me mande qu'il quitte Paris, qu'il ne peut apaiser le procureur général, et que la première qu'il m'écrira sera datée de Brennelle ? Je trouve bien dur de refuser à un homme de son âge la douceur de mourir dans sa patrie (1). On y laisse bien vivre Voltaire qui écrit contre la religion et le gouvernement ; Rousseau est bien moins coupable » (10 février). Racine ayant remercié Desfontaines, celui-ci lui demanda de faire imprimer sa lettre dans ses *Observations*, et lui apprit : que le *Racine vengé* ou *Examen des Remarques* de d'Olivet, avait été proscrit par une délibération de l'Académie « qui a pris son *Epître dédicatoire* pour une raillerie » ce qui était une mauvaise interprétation de ses sentiments envers elle et que « puisque ces mes-

(1) Jean-Baptiste Rousseau, bien différent de Jean-Jacques, poète lyrique connu par ses odes et ami de Voltaire, eut le malheur de publier des couplets satyriques, au nombre de sept, à l'occasion d'un opéra d'Hésione et de son prologue en 1708 qui lui suscitèrent des ennemis acharnés, d'où sa comparution au Châtelet et au Parlement de Paris qui le condamna en 1712 et le frappa d'exil. Il le subit en Suisse et à Bruxelles près duquel il mourut en 1741,

sieurs qui se connaissent si bien en encens n'ont pas voulu du sien, apparemment c'est qu'il ne vaut rien ». Il trouve la lettre de Desfontaines « très jolie », donne tort à l'Académie, puis il ajoute : « Il y a plus d'esprit qu'en tous, mais extrêmement ». Voici comment il traite l'abbé d'Olivet (l'un deux) lequel lui avait écrit, étant en discussion avec Desfontaines, et comment il agit envers eux : « l'abbé d'Olivet, dit-il, est fâché sérieusement, mais il a tort de vouloir faire le plaisant, il ne l'est nullement, il est lourd et pédant, et il a affaire à un homme qui a la raillerie fine et sanglante. Du reste je ne veux pas prendre part à leur querelle, je ne fais qu'en rire. Ils m'ont envoyé leur ouvrage et tous d'eux ont reçu de moi un remerciement très poli, et supposé que l'abbé Desfontaines fasse imprimer ma lettre à l'abbé d'Olivet, il n'y trouvera rien qui puisse le fâcher » (22 février) Desfontaines ne lui écrivit pas moins pour lui dire combien sa lettre était goûtée de tout le monde « parce qu'elle est bien écrite, très polie et que je fais entendre bien des choses aux esprit délicats ». Elle était en effet conçue de telle sorte que ni d'Olivet, ni l'Académie ne pouvaient s'en fâcher ; mais il s'y fait entendre poliment à ceux qui savent s'entendre ». En même temps Desfontaines lui envoyait par M. de Lescluse une épigramme faite à l'occasion d'une nouvelle édition de Cicéron par l'abbé d'Olivet (11 mars).

L'impression de la lettre rencontra des obstacles, il fallut même aller jusqu'au chancelier lequel répondit : « qu'il était permis à un fils de défier son père ». Il avoue qu'on trouverait dans cette pièce « un peu d'ironie comme si j'en étais capable » Il charge sa femme de dire à M. de Lescluse qu'on

a mis un carton à la feuille 238 de Desfontaines, qui, en rendant compte du travail de d'Olivet sur Cicéron et cité ces paroles de la préface : *Non est opus ingenio quod sciunt quam sit a me exiguum*, les avait traduites ainsi : « Pour ce travail il ne faut pas d'esprit, et l'on sait combien peu j'en ai ». Desfontaines trouve : que ce n'est pas offenser un auteur que de le traduire sa propre parole et de dire en français ce qu'il dit en latin. Il n'en passe pas moins pour vouloir entrer en correspondance avec moi, mais on me conseille de ne pas « se livrer à lui » (16 mars 1739). J'estime aussi peu son cœur que j'admire son esprit. C'est un homme auquel je ne me fierai jamais (19 mars). Il demande à sa femme de lui envoyer l'ouvrage que vient de publier le jésuite Bougeaut : *Badinage ou Amusement philosophique sur le langage des bêtes* » qui le fit exiler à La Flèche par le Parlement. « Il faut qu'il soit bien libre pour avoir excité la colère du Parlement ». Ce qu'il y a d'étonnant c'est que ces sortes d'ouvrages trouvassent sans peine des privilèges, des approbations qu'on refuse à des écrits sages et solides » (19 mars), M. Duplex lui paraît fort fâché de l'exil du P. Bougeaut qu'il croit innocent ; quant à moi je le crois très coupable : « un pareil badinage ne convient ni à son caractère, ni à son habit » (22 mars), Racine revient à d'autres sentiments à l'égard de cette question et trouva aussi « qu'on l'a traité bien sévèrement. » (28 mars) Il invite M. de l'Ecluse à lire la pièce de vers : *Adieu de Voltaire aux Muses* ; c'est ce qu'il a vu « de mieux versifié » depuis longtemps, et il y a des vers charmants dans le système de Newton sur la gravitation », lui-même a reçu, le 31 mars, une

lettre de Duclos (auteur de la *Pluralité des Mondes*).

VI

Arrivé à l'année 1744, Racine dut répondre par un *Mémoire* à des tracasseries qu'on lui suscitait à l'instigation du duc de Nivernais pour l'obliger à demander le titre de *vétéran* à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres (circonstance, dit l'abbé de Laroque, p. 408) ignorée de ses biographes et racontée par son petit fils la première fois dans sa *Vie de Louis Racine* (Paris, Didot, 1852). Avant d'envoyer ce *Mémoire* à qui de droit, c'est-à-dire à M. de Maurepas, il le communiqua à M. Duprés et à M. Trudaine (6 mars). Je possède écrit-il à sa femme, le *Petit Carême* de Massillon, et la prie de lui acheter le reste des sermons en brochures. Un autre prédicateur en vogue « le fameux Gaspard Thérasson, oratorien, passant à Soissons, coucha le 5 mars, chez M. Adam, allant prêcher le Carême « chez les Bénédictins près de Nogent » accompagné toujours d'un frère des *Petits Pères*. On ne sait si c'est un espion ou un domestique. Thérasson quitta l'Oratoire et renonça à la prédication. Il revint à Soissons et passa deux jours à Saint-Crépin, ayant à sa disposition, pour ses visites, le carrosse de l'abbé de Mantazet (janséniste), depuis évêque d'Autun et archevêque de Lyon), ce qui ne fut pas arrivé autrefois. Racine dîna avec lui, ainsi que M. Darmansy, à l'Oratoire (au collège) mais redoutant sa présence, il l'avait fait prier « de ne parler en rien de ces matières (concernant le Jansénisme). Je vois par là qu'on me donne une réputation que je ne mérite pas », Tout se passa bien et avec fort politesse au Père. Seul M. Desmonceaux l'alla voir à son noviciat

et lui parla en particulier « très vivement et très inutilement ». Sa situation est très singulière ; on ne sait s'il est tout à fait en liberté ; il va, dit-on, dans cette retraite achever un ouvrage où il donne les raisons de son changement.

Craignant pour sa candidature à l'Académie, Racine revint à son « fameux *Mémoire* tant épluché par mes amis, dit-il, et qui le sera bien davantage par mes ennemis » (p. 418). Il le fait recommander par personnes influentes. A Soissons, le 5 avril, il va voir Madame de Notre-Dame qu'il n'avait vue fois encore, et lui parle de son affaire académique, lui demandant une lettre de recommandation. « Je vais faire mieux, dit-elle, mon frère est arrivé ce matin ; il est près de partir pour Rome et vient nous dire Adieu, je vais vous faire parler avec lui ». L'abbesse l'ayant quitté et le prélat étant venu, il lui donna une copie du *Mémoire* qu'il avait sur lui ; il le trouve bien, promet de prendre ses intérêts et l'emporta pour le remettre lui même au ministre. Ce prélat n'était autre que le cardinal de Laroche foucault, frère de l'abbesse qui lui dit : « Je vous conseille de passer à sa porte : toute cette famille est admirable par le caractère de bonté. L'ambassadeur part à la fin du mois et ce départ fâchera tous ceux qui voudraient le voir archevêque de Paris. Qu'en arrivera-t-il ? Je l'ignore « mais c'est toujours glorieux pour moi que Mgr l'archevêque de Bourges épouse mes intérêts ». Déjà au mois de mars, Racine avait parlé d'employer le crédit de Mme Darmansy auprès du ministre « qui n'a jamais paru, disait-il, disposé à faire plaisir » sans qu'il en devine la raison, et il engage sa femme à le faire pénétrer par Mme de la Galaisiaire, ou par Mme de Fougère, ou M. de

Verneuil ; il n'aime pas les gens de lettres « tous les financiers sont de même à leur égard, du moins communément ». Il fit aussi lire des copies du *Mémoire* à Trudaine, à Réaumur (le célèbre physicien), à Turgot, à Coignard lié avec l'abbé Trublet et fort bien vu chez le cardinal de Tencin ; à autres amis ou connaissances ; l'abbé Anisson, Lallement de Betz, Mme de la Galaisiaire, l'abbé de Pomponne qui l'avait fait entrer à l'Académie des Inscriptions, dont enfin il fut nommé *vétéran* par le roi avec 100 pistoles de pension et exemption d'assister aux séances par M. de Maurepas. Il en écrivit à sa femme à Soissons (6 avril 1745) d'en parler à l'abbesse de Notre-Dame, en attendant qu'il puisse demander, au retour de M de la Rochefoucault, la survivance pour son fils de la pension de 2,000 liv. accordées par Louis XIV à la veuve et aux enfants de Jean Racine (p. 450). Si l'abbesse pouvait y faire comprendre « la petite qui est élevée chez elle » elle ne repentirait pas d'avoir été au couvent ».

Il la prie en outre de dire à M. de Soissons : que réparation serait faite à la mémoire d'Arnauld par les Jésuites en présence de la famille de Pomponne, pour ce que le P. Pichon avait écrit contre ce docteur qu'il avait attaqué dans son écrit : *L'esprit de J. C. et de l'Eglise* sur la fréquente communion, l'abbé de Pomponne étant petit neveu d'Arnauld. Cette réparation n'eut pas lieu ; on demanda seulement une lettre du P. Pichon. La jeune fille de Racine était donc à Notre Dame, mais son fils entra aussi, en 1746 et 47, à Beauvais régi, comme sous Jean Racine, par Coffin, successeur de Rollin le directeur (p. 437). Il veut l'éloigner des emplois de la finance ; s'il y a passé sa vie, c'est faute de

fortune ; on sait combien alors étaient décriés les financiers avec raison (4 juin 1745). Quant à sa fille Anne, il en décrit les avantages physiques et moraux, celle qui devient Madame de Neuville de St Héry, « mais elle ne sait ni tenir sa tête, ni marcher, ni parler, ni faire la révérence » ; elle aura besoin de passer deux ans près de sa mère pour y opérer un grand changement. Nous n'entrons pas dans ces détails si ce n'était pour remarquer la douce familiarité du père et de la fille. « Nous couchions dans la même chambre, dit il, et le matin nous faisons notre café auprès du feu et je l'habillais ; c'est encore un enfant, une pensionnaire » Anne avait un maître de chant qui demandait pour elle le *Livre du mois*, recueil de chansons à airs faciles qu'on imprimait tous les mois (lettre du 8 mars 1745). Il ne songe pas encore à son mariage, toutefois elle ne se sentait pas pour le couvent, il s'amuse (un peu) de la simplicité douce de sa fille, de son manque d'écriture, de sa timidité. Sa tante elle même était d'avis qu'elle revint à la maison, et qu'elle est en âge « qu'on lui forme l'esprit, et on n'y entend rien dans les couvents ». Sa santé d'ailleurs l'exigeait et on suivrait les prescriptions du médecin Petit pour faire cesser ses langueurs ; selon ce que la mère dira elle ira la chercher. A Soissons personne à voir, mais la cadette la dégoûtera par sa gentillesse ; puis c'est une question de toilette (Paris, ce 10 mars 1745).

Racine n'a pas lu le mandement qu'il n'a eu que d'hier ; il entend dire « qu'on en approuve fort la doctrine, mais qu'on voudrait que M. de Soissons n'y eut pas parlé de choses qui n'étaient pas nécessaires » Mme Racine est encore à Soissons à la

Saint-Martin des années 1754 et 1755 ; il lui reparle de son cardinal, lui recommande ses plantes qu'il suffit d'approcher de la fenêtre tant que l'air sera doux, et d'arroser quand la terre est sèche, excepté dans son cabinet où il n'y a rien à arroser, et en cas de gelée, on mettrait un des poëles avec un peu de braise. La mort de son fils arrivée en 1755 à l'âge de 21 ans, et un chagrin profond mirent fin à ses travaux littéraires ; en ces années il est souvent à Paris, son fils travaillait au collège. Sa fille épousa le 11 septembre 1782, Jacques Bernard Hariage et mourut à Paris, le 11 septembre de cette année. Le 1^{er} août 1747, il espère se reposer à Soissons où est sa fille avec son mari M. de Neuville, y passer quinze jours, « excepté que les soirs, ajoutait-il, que je ferai de grandes promenades avec vous, et nous ferons ensemble le tour des remparts comme autrefois. » C'était en effet la promenade qu'il préférait quoique déjà ils fussent fort délabrés, mais ils étaient agrémentés de beaux arbres et de bouquets de verdure qui formaient à la cité une couronne qui l'enveloppait et lui donnait un charme admiré des voyageurs.

M. Vauvillé donne lecture d'un travail sur les Papier-Monnaie, les Assignats ou Papier National, Mandats territoriaux, Papier-monnaie de l'Armée Catholique et Royale des guerres Vendéennes.